

P12 dossier VERS PLUS D'AUTONOMIE

DES OPPORTUNITÉS POUR AMÉLIORER SON REVENU



ASTUCE

Dans la version numérique du mag, passez votre souris pour aller directement aux articles qui vous intéressent !

39 Sommaire



22

Lénaig Danilo



24



33

P 04 STATION AGRONOMIE DE KERGUÉHENNEC

P 04 TYPE RACIAL ET CODE RACE

P 05 COMPENSER UN IMPACT SUR LE FONCIER

P 06 RÉAGIR BRETAGNE

P 06 VIANDE DE PROXIMITÉ : LES PRESTATAIRES

P 07 FAIRE FACE AUX ADVERSITÉS

P 07 DEMANDES D'AUTORISATION D'EXPLOITER

P 08 ÊTRE ACCOMPAGNÉ POUR SA DÉCLARATION PAC

P 10 BAROMÈTRE DE L'ÉCONOMIE AGRICOLE

P 12 DOSSIER : VERS PLUS D'AUTONOMIE

P 18 ESSAIS DE VARIÉTÉS DE SARRASIN

P 20 DU COLZA ÉCONOME ET RENTABLE

P 22 UN CHIEN DE TROUPEAU

P 24 LES SYSTÈMES LAITIERS BIO DE DEMAIN

P 26 LE TÉLÉPHONE AU TRAVAIL

P 27 BIEN-ÊTRE ANIMAL ET AVICULTEURS

P 28 LA BIO AU FIL DES SAISONS

P 31 L'AGRÉMENT SANITAIRE EN MÉTHANISATION

P 32 LES ZONAGES DE PROTECTION

P 33 DÉCOUVRIR LE PROJET ROBOTRAE

P 33 GROUPE 30 000 DE PLOUAY (56)

P 34 LA CHAMBRE D'AGRICULTURE RECRUTE

P 35 ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO



Gaëtan Le Seyec

**Président de la Chambre territoriale
du Morbihan**

Responsable du groupe travail Territoire

Vers l'autonomie, levier de résilience des exploitations

« Face à la volatilité des prix des intrants, la recherche d'autonomie n'est plus une option, mais une nécessité. Chaque euro économisé est un euro gagné.

Ce dossier explore cinq pistes concrètes pour réduire vos charges opérationnelles tout en renforçant votre indépendance. Découvrez l'impact des centrales photovoltaïques sur vos factures, comment l'autonomie protéique allège vos coûts d'alimentation, ou encore comment le semis direct diminue votre consommation de GNR. Nous abordons aussi la réduction des fertilisants, et le programme national Fabacéé de réduction globale des intrants.

Ces innovations ne sont pas réservées à quelques-uns : elles sont à votre portée. Lisez, inspirez-vous, et agissez. Ensemble, bâtissons une agriculture bretonne plus autonome et plus forte. »

L'AGENDA



Plus d'infos sur
chambres-agriculture-bretagne.fr

WEBINAIRE ROBOTRAE

• Le lundi 30 mars
Plus d'info page 33

JOURNÉE DE LA CRÉATION D'ENTREPRISE AGRICOLE

• Le lundi 27 avril
à Plérin (22)

LA MATINALE CULTURES

• Le jeudi 11 juin
à Kerguéhennec (56)

le mag des agricultrices et des agriculteurs de Bretagne

Rue Maurice Le Lannou CS 14226, 35042 RENNES
le-mag@bretagne.chambagri.fr

Président de la publication : Laurent Kertir

Directeur de la publication : Sébastien Giraudeau

Rédacteur en chef : Roger Hérisset

Secrétaire de rédaction : Célia Podgorniak

Comité de rédaction : Anne Audoin, Sophie Bégot, Anne-Thérèse Bilot, Olivier Carvin, Caroline Cornet, Émilie Dumerat, Denis Follet, Domitille Fouvez, Régis Le Cartuer, Laetitia Le Moan, Stéphanie Montagne, Lise Ponchant, Véronique Taleb, Véronique Vannier, Myriam Van Rhin, Claire Vételé et Claire Walbecque

Assistants diffusion : Valérie Alix, Myriam Corbel, Anne Estebanez, Céline Jubault, Cassandre Leclerc, Estelle Perroteau, Élodie Robert et Isabelle Simon

Conception : Chambres d'agriculture

Composition et montage : Studio Paysan Breton

Photographie et dessin : tous droits réservés Chambres d'agriculture de Bretagne sauf précision

Impression Couverture : Publitrégor Lannion (22)

Impression du cahier et façonnage : Imprimerie Impram Cavan (22)

Cahier Imprimé sur du papier produit en Allemagne à partir de 65 % de fibres recyclées.

Ce papier fourni par UPM sous le numéro FI/011/001 est porteur de l'écolabel européen.

Eutrophisation : 0,003 kg/tonne. Papier Certifié PEFC / 10-31-3502

ISSN 2999-7275 (imprimé) - ISSN 3000-3075 (en ligne)



IMPRIM'VERT®



**LE TRI
+ FACILE**



Vie des stations

Station agronomie de Kerguéhennec

Un tracteur de tête avec les bonnes pressions pneumatiques

Pressions des pneumatiques et lestage, ce sont les deux objectifs de la séquence de pesée du tracteur.

L'arrivée du nouveau tracteur de tête à Kerguéhennec, un John Deere 6R155, pose la question de la définition des pressions de ses pneumatiques, Michelin Axiobib 2, et du lestage à mettre en œuvre pour les différents attelages utilisés sur la station.

DES PESÉES POUR DES PRESSIONS

Didier Debroize, ingénieur machinisme, et Evan Teti Vidy, technicien sur la station, ont pesé, essieu par essieu, les 19 configurations d'attelage mises en œuvre tout au long de l'année. Les pressions optimales vont être définies

en tenant compte à la fois de l'usage sur route où tous les outils sont levés et de l'usage au champ où certains outils peuvent rester levés et d'autres, baissés. L'objectif est d'optimiser l'attelage pour obtenir des pressions minimales équilibrées entre l'avant et l'arrière pour limiter les impacts sur les sols, notamment pour les opérations de travail du sol. C'est d'autant plus important que le tracteur est relativement lourd, 8,4 t, pour la puissance développée. Par contre, le type de pneumatique et les dimensions (650/65R42 et 600/60R30) permettent des pressions assez faibles,



inférieures à 1 bar, du fait des capacités de charge élevées.

Denis Lebosse

denis.lebosse@bretagne.chambagri.fr

<https://tinyurl.com/Kerguenennec>



La puce à l'oreille

Type racial et code race

Le recto et le verso du passeport bovin

Souvent confondus, le type racial et le code race correspondent à deux informations différentes du passeport bovin. L'une repose sur une déclaration de l'éleveur à la naissance, l'autre sur une filiation certifiée.

Le **type racial** est renseigné lors de la notification de naissance. Il s'appuie sur l'aspect visuel : robe, morphologie et caractéristiques physiques observables. Cette donnée déclarative est cohérente avec le type racial des parents. Lorsque ceux-ci sont identiques, le veau est déclaré du même type. En cas de parents de types différents, l'éleveur peut notifier un type croisé ou

retenir le type correspondant le mieux à l'apparence du veau.

Le **code race** génétique ne dépend pas de l'aspect visuel mais résulte d'un calcul automatique à partir des codes races du père et de la mère. Cette information n'est attribuée que lorsque la filiation est certifiée, dans le cadre de l'adhésion à la Certification de la Parenté des Bovins (CPB). Le code race constitue alors la seule donnée validant la race de l'animal.

Présent au recto du passeport, le type racial concerne tous les bovins. Le code race, inscrit au verso, n'apparaît que pour des animaux nés dans un



élevage adhérent au dispositif de la CPB. Bien distinguer ces deux notions est essentiel, notamment au regard des contrôles et de la catégorisation des aides bovines.

EdE de Bretagne

Réglementation et contacts :

<https://tinyurl.com/bzh-edc>

Portail internet identification :

<https://bretagne.edeidentification.fr>

Compenser un impact sur le foncier par une action utile

Les agriculteurs soutiennent l'abattoir du Faou (29)

Les agriculteurs du territoire Presqu'île-Aulne-Porzay ont été consultés dans le cadre d'un dispositif de compensation et ont proposé de renforcer un maillon essentiel de l'économie locale et de l'élevage : l'abattoir du Faou.

L'implantation de la coopérative des professionnels artisans bois (Copab) à Lothey (29) a réduit de près 9 ha le foncier agricole. La démarche ERC, ou « Éviter – Réduire – Compenser », est un dispositif de la loi d'avenir agricole 2014 qui limite les impacts des projets sur le foncier agricole. Dans ce cadre, la Chambre d'agriculture de Bretagne a été chargée d'organiser une réflexion collective pour définir une compensation utile au territoire et aux exploitations.

ÊTRE ASSOCIÉ AUX ÉCHANGES

Les agriculteurs, représentés par Res'agri Châteaulin et par le comité territorial Presqu'île-Aulne-Porzay, ont été pleinement associés aux échanges, ce qui leur a permis de soutenir la construction sur le territoire d'un abattoir : un outil structurant pour l'élevage local, garant du maintien de la filière viande et de la souveraineté alimentaire.



Le 15 janvier, les agriculteurs, élus et représentants de la Copab ont visité ensemble les travaux de l'abattoir du Faou.

Une compensation utile au territoire et aux exploitations

La mesure a été votée par le conseil d'administration de la Copab puis validée par la Commission de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (Cdpenaf). Si la Copab a contribué au financement de l'abattoir du Faou, le choix de l'action découle d'un portage agricole fort en faveur de cet équipement de proximité, assurant des débouchés sécurisés et des trajets limités pour les animaux.

Emmanuelle Le Diouris

Emmanuelle.ledouris@bretagne.chambagri.fr

Elle a dit

SOPHIE JÉZÉQUEL

Éleveuse à Lennon (29),
élue référente Chambre d'agriculture
du territoire Presqu'île-Aulne-Porzay

« Cette démarche ERC a offert aux agriculteurs la possibilité de s'impliquer dans une réflexion collective, aux côtés des collectivités et de la coopérative. C'est ensemble que nous trouvons les meilleures solutions. Le soutien à l'abattoir du Faou répond à un besoin concret des élevages et renforce un maillon clé de l'économie locale. C'est un projet de territoire qui sert l'agriculture, l'emploi et les filières de proximité. »

POUR ALLER PLUS LOIN

Sur le site agriculture-collectivites.bzh : mettre en place une étude ERC

<https://tinyurl.com/etude-ERC>

Métiers

Réagir Bretagne

Restons mobilisés !

Le dispositif Réagir Bretagne est aux côtés des agriculteurs lorsque des aléas viennent fragiliser leur exploitation, qu'ils soient économiques, techniques, sanitaires ou personnels.

En 2025, 396 exploitations bretonnes ont été en contact avec le dispositif Réagir. Après une année 2024 particulièrement marquée, ce niveau est comparable à celui de 2023, et concerne moins de 2 % des exploitations. Dans un contexte conjoncturel qui a été plus favorable, ce sont souvent des problèmes humains qui sont à l'origine des difficultés : santé, surcharge de travail, conflit. Preuve que chacun peut être concerné, toutes les productions sont représentées. Les conseillers Réagir interviennent pour permettre à chacun d'y voir clair et disposent d'outils pour faciliter le pilotage de trésorerie. Certains aléas peuvent en effet avoir un effet sur le moyen terme.

C'est le cas de la crise sanitaire liée à la FCO, par exemple, qui a pu impacter les cheptels laitiers avec des conséquences sur la reproduction et sur la trésorerie des élevages laitiers dès 2026. N'hésitez pas à contacter nos conseillers : agir tôt, c'est se donner plus de solutions.

Stéphanie Ramboasolo

Stephanie.ramboasolo@bretagne.chambagri.fr



Gémini (A)

PARTICIPER

Pour bénéficier d'un accompagnement, contacter un conseiller :

- reagir56@bretagne.chambagri.fr
- reagir29@bretagne.chambagri.fr
- reagir22@bretagne.chambagri.fr
- reagir35@bretagne.chambagri.fr

<https://tinyurl.com/audit-global>

Zoom sur la filière de viande de proximité (épisode 3 sur 6)

Faire appel à des prestataires : souplesse et contraintes

Pour répondre à la demande en produits prêts à vendre, certains éleveurs font appel à des prestataires. Cette solution permet de gagner du temps, mais implique aussi des contraintes logistiques et économiques. L'éleveur peut alors se concentrer sur son cœur de métier, l'élevage et la commercialisation. Les prestataires assurent l'abattage, la découpe, la transformation, voire l'emballage. Cette solution est particulièrement utilisée pour la vente en caissettes, notamment en viande bovine et porcine. Les éleveurs ovins et caprins font souvent appel à des conserveries pour valoriser leur viande sous forme de pâtés ou de plats cuisinés (cf. photo : dans une ferme caprine des Côtes-d'Armor). Cette transformation permet de prolonger la

durée de conservation et de répondre à une demande croissante de produits pratiques.

DES CONTRAINTES LOGISTIQUES À ANTICIPER

Faire appel à un prestataire implique des trajets pour livrer les animaux et récupérer les produits finis. L'organisation du planning est souvent tendue, avec peu de marge pour les imprévus. Les structures sont parfois saturées, ce qui limite la réactivité et la flexibilité. Le recours à des prestataires est une solution souple et accessible, mais nécessite une bonne anticipation et une organisation rigoureuse.

Morgane Talidec

morgane.talidec@bretagne.chambagri.fr



EN SAVOIR PLUS

Enquête sur la filière viande de proximité en Bretagne :

<https://tinyurl.com/viande-cc-bzh>

Parlons-en

Faire face aux adversités : le lâcher-prise

Léa* : « Agricultrice est le métier le plus ingrat que j'ai eu. Tu as beau tout anticiper, gérer au mieux, le moindre aléa peut tout anéantir ! »

L'adversité n'est pas facile pour tout le monde. Quatre points peuvent aider à y faire face :

- **Définir un objectif** et mettre en œuvre les moyens pour y parvenir : écarter ce qui l'en éloigne, et cultiver ce qui concourt à l'en rapprocher.
- Choisir des moyens adaptés à ses objectifs à un nom : la prudence. Le chemin peut être simple ou plus complexe. **Le prudent est celui qui sait gouverner ses projets.** Et ça s'apprend.
- **S'entourer.** Ne pas laisser les autres choisir à notre place, mais écouter, se former, s'informer, analyser pour ensuite prendre sa décision.
- **Persévérer,** repenser aux raisons

de ce choix, réussir à avoir la patience dans l'épreuve ou dans la lassitude. Un dicton préconise d'avoir la sérénité d'accepter ce qui ne peut être changé, le courage de changer ce qui peut l'être, et la sagesse de distinguer l'un de l'autre.

Les situations imprévues font partie du quotidien professionnel. Certains faits ne peuvent pas être changés : l'acceptation, le lâcher-prise permettent de retrouver la sérénité et de consacrer son énergie à des choses sur lesquelles on a réellement prise.

Caroline Dénéchau

caroline.denechau@bretagne.chambagri.fr

**Les chroniques « Parlons-en » sont écrites à partir de faits évoqués par des agriculteurs et des agricultrices dont nous changeons les prénoms.*



Delphostock, stock.adobe.com



LE TRAVAIL EN AGRICULTURE

<https://tinyurl.com/organisation-du-travail>

Juridique

Dépôt en ligne des demandes d'autorisation d'exploiter

Une autorisation administrative d'exploiter est nécessaire pour toutes les opérations d'installation, d'agrandissement et de réunions d'exploitations permettant d'atteindre, en polyculture-élevage, **une surface de 35 ha**. C'est également le cas quand la surface exploitée n'atteint pas ce seuil, si l'exploitant n'a pas la capacité professionnelle (diplôme ou expérience) ou s'il est pluriactif avec un certain niveau de revenu non agricole.

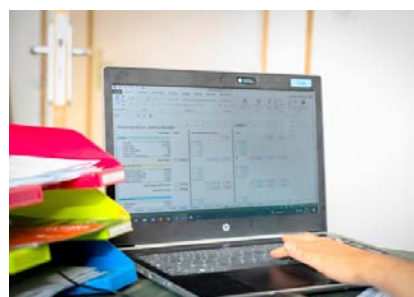
Jusqu'en novembre 2025, la seule possibilité de déposer une demande d'autorisation consistait à remplir un formulaire d'une dizaine de pages avec ses annexes et à y joindre les différentes pièces demandées selon la nature de l'opération. Ce dossier devait être déposé ou envoyé

par lettre recommandée avec avis de réception à la DDTM.

À compter du 1^{er} avril 2026, en Bretagne, seul le dépôt en ligne est possible sur la page demarche.numerique.gouv.fr, accessible depuis le site de la Draaf Bretagne ou ceux des préfectures bretonnes. Des modèles de pièces nécessaires, tels la lettre d'information aux propriétaires, sont aussi disponibles sur ces sites. La même dématérialisation s'applique pour les déclarations préalables pour l'exploitation de biens de famille.

Gwenola Lesné

gwenola.lesne@bretagne.chambagri.fr



gregampix



FAIRE SA DEMANDE

Pour accéder au site démarche.numerique.gouv.fr, vous pouvez suivre le lien depuis le site draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr

<https://tinyurl.com/4dankxr6>



Pascal Vaugrenard, éleveur laitier à Noyal-Muzillac (Morbihan)

Être accompagné pour sa déclaration PAC

« UN VRAI BÉNÉFICE POUR L'EXPLOITATION »

Éleveur en production laitière à Noyal-Muzillac (Morbihan), Pascal Vaugrenard a choisi l'accompagnement de la Chambre d'agriculture de Bretagne pour sécuriser et optimiser sa déclaration PAC.

« Je travaille avec un salarié à mi-temps sur une exploitation de 48 ha, avec un troupeau de 70 vaches en traite robotisée. Je livre 680 000 litres par an. Je vis la déclaration PAC comme une démarche supplémentaire parmi les nombreuses étapes administratives de l'année. Elle est néanmoins indispensable et même si son montant s'est réduit au fil du temps, elle doit être faite avec rigueur. C'est une déclaration sur laquelle il est devenu très difficile d'être autonome. Je l'ai réalisée seul après mon installation, mais je travaille depuis plusieurs années avec le conseiller local

Elle doit être
faite avec
rigueur

de la Chambre d'agriculture. Je trouve que manipuler l'outil de déclaration n'est pas facile, de plus on y va qu'une fois par an. Il y a trop de risque de se tromper en oubliant de cocher un élément ou en faisant une erreur de saisie. Et la réglementation est mise à jour chaque année sur des points de détail qui finalement peuvent avoir leur importance.

RESTER INFORMÉ

Le temps du rendez-vous me permet aussi de me tenir informé des dernières évolutions et de l'impact possible sur mon assolement. L'évolution de la régle-

mentation PAC a eu des répercussions sur le fonctionnement de l'exploitation. Il m'a fallu pendant plusieurs années maintenir trois cultures afin de répondre aux exigences de la conditionnalité. Cela m'empêchait d'être autonome en fourrage et m'obligeait à des achats extérieurs.

UN APPUI À LA DÉCISION

Aujourd'hui, je suis revenu à une rotation maïs-herbe plus cohérente avec mon système et mes besoins en stocks. Le

conseiller connaît mon dossier, il est à l'aise avec l'outil de déclaration et me conseille pour le sécuriser et l'optimiser. Au vu des enjeux sur ma rotation, les stocks fourragers et le montant des aides, un rendez-vous avec mon conseiller de la Chambre, qui associe démarche administrative et conseil, est un vrai bénéfice pour l'exploitation. »

Propos recueillis par Romain Rétif

romain.retif@bretagne.chambagri.fr



Parole d'expert

ROMAIN RÉTIF

Conseiller élevage

« Réaliser soi-même la déclaration PAC n'est pas chose aisée. Il faut se réappropriier tous les ans l'interface Telepac et s'informer de la réglementation à une période pendant laquelle les travaux extérieurs sont nombreux. Les échanges avec le réseau de la Chambre d'agriculture et le suivi régulier d'un portefeuille de dossiers permettent aux conseillers un niveau élevé d'expertise sur les règles et les opportunités afin d'optimiser chaque déclaration. Notre objectif est double. Informer pour que chaque exploitant ait la meilleure connaissance possible des enjeux de la PAC sur son exploitation et des évolutions de la réglementation. Et sécuriser afin que chaque déclarant signe son dossier avec sérénité. Nous proposons aussi des séances de travaux dirigés pendant lesquelles l'exploitant réalise lui-même sa déclaration avec un conseiller à disposition pour le guider et répondre à ses questions. »

DES QUESTIONS ?

• La Chambre d'agriculture de Bretagne répond aux questions posées à l'adresse électronique :

pac@bretagne.chambagri.fr

• Consulter le site bretagne.chambres-agriculture.fr :

<https://bretagne.chambres-agriculture.fr/detail-presta/optimiser-sa-declaration-pac>

UN DEVIS

Pour recevoir un devis personnalisé, utilisez ce lien ou flashez ce QR code :

<https://tinyurl.com/devis2026>



Accompagnement



VOS FORMATIONS La sélection du mois

22 – Vendre aux GMS, commerces et restaurants

Vendez vos produits aux clients professionnels en vous dotant des outils adaptés (tracts) et des bons arguments de vente.

Plérin, le 14 avril 2026

Florence Travert – 02 96 79 22 25
sandra.brigaud@bretagne.chambagri.fr

29 – Mettre en œuvre la maintenance de son installation photovoltaïque

Pour assurer un fonctionnement technico-économique optimal.

Saint-Ségal, le 9 avril 2026

Pierre Fily – 02 98 52 49 38
tiphaine.leroy-bazin@bretagne.chambagri.fr

35 – Transmettre son exploitation : identifier les étapes clefs

Informez-vous sur les démarches pour réussir votre transmission.

Rennes, le 21 mai 2026

Valérie Lavorel – 06 98 21 05 58
anais.lardoux@bretagne.chambagri.fr

56 – Utiliser un smartphone ou une tablette pour piloter une exploitation

Faciliter le pilotage quotidien de l'entreprise : e-mail, agenda partagé, messagerie instantanée, scanner, etc.

Vannes, le 7 avril 2026

Stéphanie Floch – 02 97 46 22 10
isabelle.michel@bretagne.chambagri.fr

Retrouvez en quelques clics
TOUTES LES FORMATIONS
pour vous et vos salariés
sur notre site web :

www.formation-agriculteurs.com



Tous les six mois, nous vous interrogeons pour connaître votre situation.

Baromètre de l'économie agricole

LES PERSPECTIVES S'ASSOMBRISSENT POUR LE SECTEUR AGRICOLE

En décembre, 500 agriculteurs bretons ont répondu à notre enquête. En 2025, si les producteurs de bovins ont bénéficié d'une embellie, en production de porc c'était plutôt l'inverse. L'indice de confiance en l'avenir se dégrade.

La Chambre d'agriculture de Bretagne prend régulièrement la température de la situation économique des exploitations bretonnes à travers une enquête auprès des chefs d'entreprises menée conjointement avec la Chambre de commerce et la Chambre des métiers de Bretagne. En décembre, vous avez été près de 500 agriculteurs à répondre. Nous vous remercions pour cette participation! Cela nous permet de faire un état des lieux global de votre moral, en ayant une représentation fidèle de l'ensemble des territoires et des filières bretonnes interrogées.

UN BILAN POSITIF EN BOVIN

Avec des cotations bovines qui n'ont cessé d'augmenter tout au long de l'année 2025 pour atteindre des niveaux record, et un prix du lait dépassant

la barre symbolique des 500 €/1 000 l en septembre, les filières bovines présentent un bilan positif en chiffre d'affaires et en rentabilité.

MAIS NÉGATIF EN PORC

Au contraire, en granivores, vous êtes **près de 7 sur 10 à voir votre chiffre d'affaires et votre rentabilité reculer** au second semestre 2025. C'est notamment le cas en élevage porcin, où vous êtes plus de 80 % à noter une baisse de rentabilité. Le cours du porc au Marché du porc français n'a cessé de reculer tout au long du semestre, passant de

Merci
pour votre
participation
à l'enquête

1,9 €/kg de carcasse en juillet, à moins de 1,5 € par kilo de carcasse en fin d'année, soit 15 % inférieur à la cotation de fin 2024. En moyenne sur 2025, la marge sur le coût alimentaire a chuté de 18 % par rapport à la moyenne 2024, selon l'ifip.

PESSIMISME POUR 2026

Malgré un bilan pour le second semestre 2025 globalement plus positif pour le secteur agricole que pour les autres secteurs économiques, les perspectives des chefs d'exploitation pour le début d'année 2026 sont particulièrement négatives. Vous êtes plus de 50 %

à envisager un recul de votre chiffre d'affaires ainsi que de votre rentabilité.

Les perspectives se dégradent de façon bien plus importante chez les répondants en filières bovines. Pourtant, ce sont ces mêmes filières qui présentent le meilleur bilan au second semestre 2025. Notamment, plus des trois quarts des répondants en filières bovines ont constaté une hausse ou une stabilité de leur chiffre d'affaires. L'impact de la FCO présente depuis l'été 2025 en Bretagne, la menace de la Dermatose nodulaire contagieuse, et le renversement de conjoncture

pour le prix du lait payé aux éleveurs, expliquent cette tendance pessimiste. Ce pessimisme ambiant se retrouve à travers l'indice de confiance en l'avenir, qui s'est dégradé dans le secteur agricole. Il passe de 4,7 à 4,5, et est inférieur à l'indice de confiance en l'avenir de tous les autres secteurs économiques bretons.

Olivier Carvin

olivier.carvin@bretagne.chambagri.fr

Élections : les agriculteurs sensibles aux transitions

Vous avez également été interrogés sur vos attentes envers les futurs élus des élections municipales de 2026. Tous secteurs confondus, votre priorité est claire : soutenir le développement des entreprises locales (création, innovation, etc.). Mais le secteur agricole se distingue :

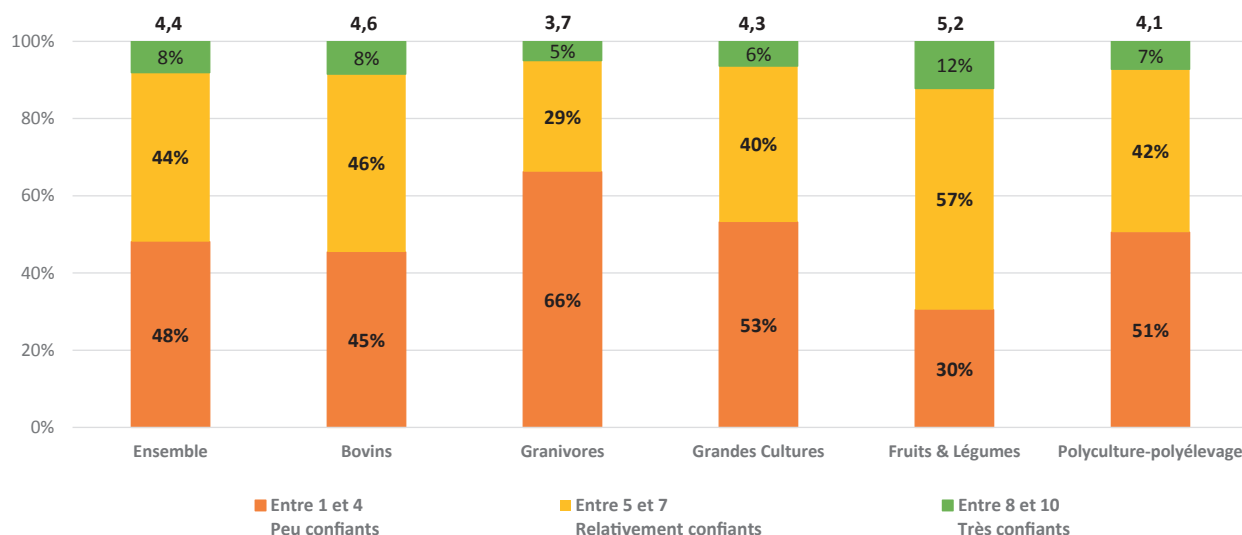
plus de la moitié d'entre vous placent l'accompagnement des transitions environnementales et énergétiques en tête des actions à mener, contre moins de 30 % pour les autres secteurs. Ces enjeux, qu'il s'agisse d'atténuation ou d'adaptation, sont donc centraux pour l'agriculture bretonne.

POUR EN SAVOIR PLUS

Les résultats de ce baromètre font l'objet d'une publication que vous pouvez retrouver ici.

<https://tinyurl.com/2n75ze62>

Niveau de confiance en l'avenir exprimé par les chefs d'exploitation



Source : Coceb, Baromètre de conjoncture économique, 2^e semestre 2025

Les producteurs en fruits et légumes sont les plus confiants en l'avenir.

Des opportunités pour améliorer son revenu

La notion d'autonomie a des implications bien concrètes pouvant apporter des avantages économiques. Explorons dans ce dossier quelques facettes de la recherche d'autonomie et de son impact sur les charges opérationnelles.



Pilotage du dossier : Pascal Poudenx, contact regis.lecarluer@bretagne.chambagri.fr

Tom Fisk, pixels



Fabacéé s'appuie sur l'intelligence collective des groupes d'agriculteurs.

Patricia Tisseut CA 10

Zoom sur le programme Fabacéé

Une action globale de réduction des charges opérationnelles

3 000 exploitations à travers la France ont rejoint en 2025 un nouveau programme sur 3 ans destiné à faire baisser toutes les catégories d'intrants d'une exploitation agricole.

Fabacéé veut dire financer et accompagner les besoins des agriculteurs et des agricultrices pour créer des économies d'énergie. C'est un programme national encadré par le ministère chargé de l'Énergie et financé par le dispositif des Certificats d'économies d'énergie (CEE) avec pour objectif d'aider les exploitations agricoles à réduire de 15 % en 3 ans leurs besoins en énergie direct et indirect.

Au-delà du GNR (Gazole non routier) et de l'électricité, énergies directement utilisées sur site, ce programme s'attaque donc aussi à tous les autres intrants pour lesquels de l'énergie a été nécessaire à leur fabrication. Cela inclut les amendements, l'alimentation, des produits phytosanitaires, les plastiques, etc. Bien que l'approche initiale et la motivation soient l'énergie, c'est en fait une grande partie des

charges opérationnelles qui est concernée, et la réduction des intrants va dans le sens d'une augmentation de l'autonomie.

DANS LES EXPLOITATIONS

Les étapes du programme incluent un diagnostic initial où est inventorié tout ce qui rentre sur l'exploitation sur 12 mois. Ce premier travail permet d'avoir une vue d'ensemble de l'exploitation et d'identifier les postes les plus consommateurs. Ensuite chaque groupe va rechercher et sélectionner les leviers d'actions les plus cohérents avec leurs situations et objectifs. Puis viendra le temps de la mise en place de ces actions et du suivi des progrès jusqu'à fin 2027. Depuis décembre 2025, trois animateurs de la Chambre d'agriculture de Bretagne accompagnent 70 exploitations organisées en 5 groupes répartis sur la

région, représentant différentes filières : cultures, bovin, porc et volaille.

Les animateurs des régions Normandie, Bretagne et Pays de Loire ont prévu des échanges réguliers afin de partager leur expérience et de disséminer les innovations issues des groupes.

Des nouvelles de ce programme dans les mois à venir...

Pascal Poudenx

Contact :

regis.lecarluer@bretagne.chambagri.fr



EN SAVOIR PLUS

Pour suivre les avancées du programme, visitez

www.fabacee.fr



Stéphane Leitenberger, Adobe

Le photovoltaïque est souvent envisagé car tout le monde a des toitures mais il existe d'autres solutions.

Produire sa propre énergie

Revue des sources d'énergie disponibles

Présente dans le ciel et le sol, l'énergie est partout autour de nous. Le challenge est de la collecter et de l'utiliser de manière efficiente.

Bien sûr, la quête d'autonomie passe en premier lieu par l'élimination du gaspillage. Produire de l'énergie, c'est une question de besoins et de ressources disponibles.

LE PHOTOVOLTAÏQUE : CAPTER LE SOLEIL BRETON

Les panneaux photovoltaïques produisent de l'électricité utilisable sur le site. En Bretagne, malgré un ensoleillement modéré, les installations sur toitures se multiplient. **À explorer** si votre exploitation a des bâtiments adaptés et dans un objectif de réduire la dépendance au réseau.

LE SOLAIRE THERMIQUE : CHAUFFER SANS GASPILLER

Moins connu que le photovoltaïque, le solaire thermique transforme l'énergie solaire en chaleur pour les bâtiments ou l'eau chaude. Idéal pour les élevages et les serres, il réduit la facture de chauffage. **À privilégier** si votre exploitation a des besoins thermiques importants.

LE BOIS ÉNERGIE : VALORISER LES RESSOURCES LOCALES

Le bocage nécessite un entretien régulier dont une partie peut être utilisée en chaudière pour chauffer les locaux ou les serres. **À étudier** si vous avez accès à des ressources bocagères ou des fournisseurs locaux.

LA MÉTHANISATION : EXTRAIRE DE L'ÉNERGIE DES EFFLUENTS

Les effluents d'élevage et les résidus de cultures produisent du biogaz via un méthaniseur. En plus de l'électricité ou de la chaleur, ce procédé génère un digestat utilisable comme engrais. **À envisager** pour les exploitations avec des sources d'effluents importantes et régulières.

LA GÉOTHERMIE : EXPLOITER LA CHALEUR DE LA TERRE

Peu développée en Bretagne, la géothermie basse énergie (pompes à chaleur) peut chauffer ou refroidir les bâtiments. **À creuser** (littéralement) si votre sol a un bon potentiel géothermique et que

vous cherchez une solution stable et écologique.

Et vous, quelle solution correspond le mieux à votre exploitation ? L'autonomie énergétique passe par un diagnostic des ressources et des besoins. La Chambre d'agriculture de Bretagne vous accompagne dans votre recherche d'autonomie, de performance économique et de transition écologique.

Pascal Poudenx



CONTACT

Régis Le Carluet
regis.lecarluet@bretagne.chambagri.fr
06 30 69 05 27

Témoignage de Thierry Le Roux, associé au Gaec de Bonizac à Guiscriff (Morbihan)

Les leviers pour réduire l'azote minéral

L'optimisation de la fertilisation est un enjeu technique et économique fort pour les exploitations, d'autant plus dans un contexte de prix élevés des engrais et de baisse de prix de vente des cultures.

Composé de deux associés, le Gaec de Bonizac élève 110 vaches laitières, traite en robot, plus les génisses. L'alimentation est permise par 90 ha d'herbe, 50 ha de maïs et 3,50 ha de luzerne.

« Nous avons baissé notre consommation d'engrais de 25 t d'ammonitrate en 2016 à 600 kg sur la campagne 2025. L'évolution s'est faite progressivement. Je me forme et participe régulièrement à des groupes d'échange avec des éleveurs, ce qui m'a permis de trouver des solutions adaptées à notre système et aux contraintes du secteur.

PLUS DE LISIER ET PLUS RICHE

Les vaches laitières sont plus présentes en bâtiments depuis la mise en place du robot de traite, du coup il y a davantage de lisier pour fertiliser les cultures. Les surfaces ont été couvertes et la teneur du lisier a été multipliée par 3.

DAVANTAGE DE LÉGUMINEUSES DANS LES PRAIRIES

J'ai intégré progressivement des légumineuses dans toutes mes prairies en rotation. J'ai pu réduire ma fertilisation de 100 uN/ha en moyenne à 50 uN maximum sous forme de lisier de bovins.

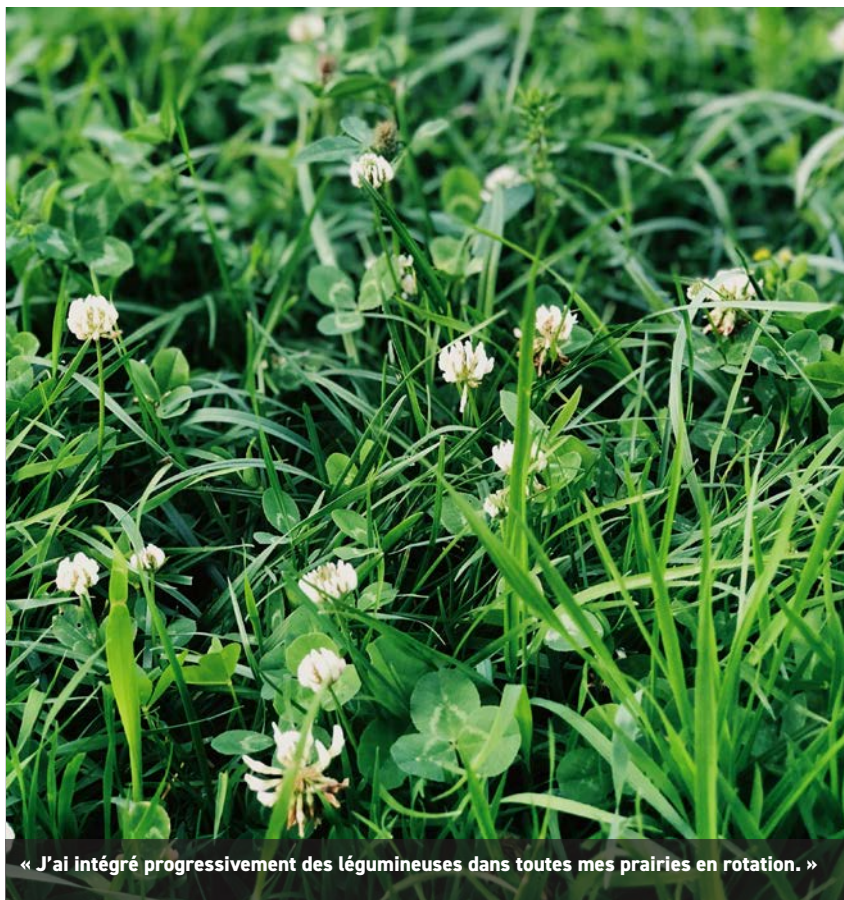
ROTATIONS AMÉLIORÉES

Avant, plusieurs parcelles étaient en monocultures de maïs avec des besoins en azote importants.

Maintenant, j'intègre des prairies de fauche de 2/3 ans dans ces parcelles : les apports d'azote ont pu être réduits de 30 à 40 uN/ha et elles ont moins d'adventices.

DE MEILLEURS COUVERTS

Aujourd'hui, les couverts ont une vraie place dans la rotation. Je sème de l'avoine rude rapidement après la récolte du maïs, la deuxième quinzaine



« J'ai intégré progressivement des légumineuses dans toutes mes prairies en rotation. »

Juliana Tanchak, Unsplash

d'octobre. L'objectif est d'avoir le maximum de biomasse pour capter le maximum d'azote avant le début du drainage et de capter le maximum de carbone afin d'améliorer la fertilité des sols.

SOIGNER LES APPORTS

Je réalise les apports s'il y a 10 à 15 mm de pluies annoncés dans les jours qui suivent pour que l'azote soit bien valorisé et qu'il n'y ait pas de pertes par volatilisation. Si les conditions météo annoncées ne sont pas bonnes, il m'arrive de faire des impasses. »

Christelle Samson

christelle.samson@bretagne.chambagri.fr



Thierry Le Roux

L'agriculture de conservation des sols

Plus le travail du sol est superficiel, moins on consomme

Le travail du sol est énergivore, pouvant atteindre 30 litres de GNR à l'hectare lors du labour. Cet article explore l'agriculture de conservation des sols (ACS) comme levier d'économie.

Un travail du sol superficiel en abandonnant la charrue permet de faire baisser la consommation de GNR. L'optimum aujourd'hui est le semis direct avec une consommation moyenne de 5 à 6 l/ha. Mais c'est un changement de pratique majeur, qui doit être accompagné et mis en place étape par étape.

Y ALLER PAR ÉTAPES

Il est recommandé de commencer avec quelques parcelles et les outils disponibles sur la ferme, comme le canadien, le cover crop, ou le déchaumeur à disque. L'étape suivante est le test d'outils plus spécifiques, qui permettent le travail superficiel ou le semis direct. Il est plus facile d'expérimenter d'abord sur les céréales, qui ne sont pas exigeantes en termes de compaction.

La clé de la réussite est le respect et l'observation du sol. Il faut éviter la compaction grâce à des interventions aux bonnes périodes, à l'optimisation de la circulation dans les parcelles et en mettant des couverts végétaux.

LE COUVERT EST UN ALLIÉ

Le couvert ne doit pas être vécu comme une obligation réglementaire, mais comme un outil efficace de protection du sol. L'impact des gouttes d'eau sur un sol nu est un facteur important de compaction et un couvert est le levier le plus facile à mettre en œuvre. Plus il est développé, mieux il protège le sol, en interceptant l'eau, en le protégeant de la compaction, et en le structurant. Le couvert nourrit les vers de terre, travailleurs de l'ombre indispensables et la meilleure alternative gratuite à la charrue.

Pour bien réussir son couvert, il faut le



Pour vos couverts, utilisez des légumineuses, avec notamment une base de phacélie.

Consommation du carburant pour une implantation blé-maïs



semer tôt et bien choisir ses espèces, utiliser systématiquement des légumineuses et souvent une base de phacélie. Celle-ci favorisera les populations de lombrics, comprenant des espèces superficielles et de profondeur. S'il n'y a pas de colza dans la rotation, on peut rajouter des crucifères.

Le semis direct est accessible à tous, à condition de prendre son temps et d'être bien formé et accompagné pour chaque étape de sa mise en œuvre.

Carole Gringoire

carole.gringoire@bretagne.chambagri.fr

CONTACTS

Les conseillers formés en ACS sont à votre écoute :

• Côtes-d'Armor : Alain Guého, 06 30 69 44 71

• Finistère : Jean-Philippe Turlin, 06 85 93 13 22

• Morbihan : Noémie Charriau, 06 30 98 23 52

• Ile-et-Vilaine : Sophie Guerrier, 07 87 05 30 71

Autonomie protéique en exploitation porcine

Des protéines locales pour l'élevage porcin

Le projet Sysporc évalue des systèmes cultures-élevage de porcs intégrant des protéines végétales locales. Les premiers résultats technico-économiques sont encourageants.

Face à la volatilité des marchés des matières premières riches en protéines, le projet Sysporc vise à sécuriser l'alimentation porcine par le développement de protéines végétales produites localement. Il vise à mieux articuler systèmes de culture et élevage porcin afin de renforcer l'autonomie protéique des exploitations porcines.

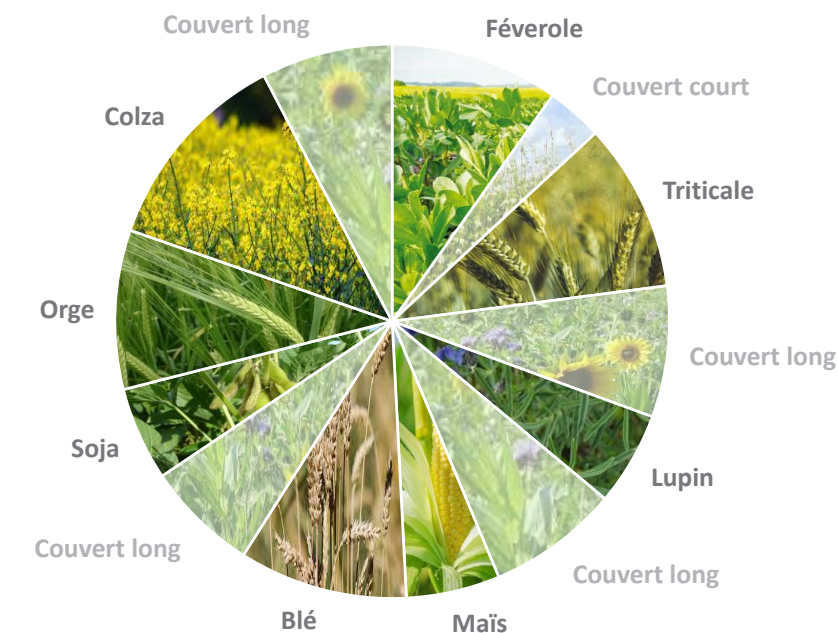
Une première phase a permis de co-concevoir à la fois les itinéraires culturaux et les formules d'aliments. L'assolement étudié associe féverole, triticale, lupin, maïs, blé, soja, orge et colza [Fig.].

Trois aliments ont été testés. M1 intègre l'ensemble des matières premières : céréales, tourteau de colza, graine de soja toasté, lupin et féverole. Les aliments M2 et M3 reposent sur une base commune de blé, maïs, orge et tourteau de colza, complétée soit par des graines de soja toastées pour M2, soit par de la féverole et du lupin pour M3.

Des essais conduits par la Chambre d'agriculture de Bretagne, à la station expérimentale porcine de Crécom (22) et à la station expérimentale grandes cultures de Kerguehennec (56), ont permis d'évaluer les performances techniques et économiques du système de cultures et de l'élevage, en comparaison avec une exploitation « témoin » bretonne basée sur un assolement blé-maïs et des aliments standards.

DES RÉSULTATS ENCOURAGEANTS

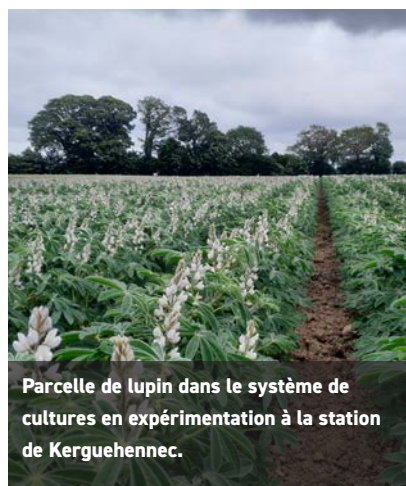
Pour un élevage type de 341 truies avec des niveaux de productivité moyens (réf. GTE 2024) et une SAU de 123 ha,



le système M2 présente les meilleurs résultats : + 22 % de marge directe pour les cultures et + 1,7 % pour l'élevage, grâce à des charges d'intrants et un coût alimentaire plus faibles, sans dégradation des performances zootechniques. Le gain à l'échelle de l'exploitation est de 3 % en intégrant les aides couplées à la production de protéagineux. Le système M3 affiche un gain plus modéré (+ 1,8 %, aides couplées comprises), en lien avec des performances zootechniques en engraissement un peu plus faibles que pour l'aliment M2. Pour le système M1, la marge directe est quasi équivalente (+ 0,3 %, aides couplées comprises) à l'exploitation témoin. Ces résultats technico-économiques sont encourageants pour accompagner les éleveurs de porcs dans une diversification de leur assolement et une sécurisation de leur apport protéique.

Constance Drique

constance.drique@bretagne.chambagri.fr



Parcelle de lupin dans le système de cultures en expérimentation à la station de Kerguehennec.



Pour découvrir prochainement les livrables

<https://bretagne.chambres-agriculture.fr/detail-projet-rd/sysporc>



Le 25 juin 2025, la floraison de Kora (à droite) est bien plus avancée que celle de La Harpe (à gauche).

Essais de variétés de sarrasin

QUI POUR SUCCÉDER À LA HARPE ?

En 2025, quatre variétés de sarrasin ont été comparées à La Harpe. Korona et Kora sont les plus précoces mais la variabilité des rendements est telle qu'aucune variété ne sort vraiment du lot.

En mai 2025, la Chambre d'agriculture de Bretagne a mis en place à la station expérimentale de Kerguéhennec un essai en microparcelles de variétés et densité de blé noir. Ce dispositif était complété de huit essais de variétés semés en bandes chez des agriculteurs bio et conventionnels [fig. 1]. Les variétés à gros grains Zita, Korona et Kora ainsi que Smuga — à Kerguéhennec uniquement — sont comparées à La Harpe, variété témoin. Chez les producteurs, toutes les variétés sont semées à 250 grains par m², soit 50 à 78 kg par hectare selon les variétés. À Kerguéhennec, les variétés sont testées à trois doses de semis : 150, 250 et 300 gr/m².

DENSITÉ : UN EFFET MODÉRÉ

Trois semaines après le semis, les modalités semées à 150 gr/m² sont

nettement moins couvrantes que les densités plus fortes, sans qu'il y ait de différence observée entre les parcelles semées à 250 ou à 300 gr/m². Trois semaines plus tard, il n'y a plus de différence : la couverture du sol est totale dans tous les cas. Les mesures

Un rendement
entre 5,4
et 24 q/ha,
selon les sites

des biomasses faites en août montrent que le sarrasin a compensé la moindre densité de semis.

DES VARIÉTÉS PLUS PRÉCOCES

Korona et Kora étaient prêtes à être récoltées 10 à 15 jours avant La Harpe et Zita. Elles se démarquent à la fois par une floraison qui débute plus tôt, et par un pic de floraison plus court que La Harpe. Zita fleurit également plus tôt, mais avec une durée de floraison similaire à La Harpe. Smuga a une précocité intermédiaire.

PLANTE PLUS COURTE VERSE MOINS ?

Korona et Kora sont en moyenne de 15 à 20 cm plus courtes que La Harpe et Zita. Smuga est de nouveau en position

intermédiaire : des plantes plus petites que La Harpe et Zita et plus grandes que Kora et Korona. Sur les sites qui ont versé, La Harpe et Zita étaient les premières, et parfois les seules variétés à verser.

RENDEMENT : NI MIEUX NI PIRE

Six des huit essais en bandes ont été récoltés et pesés. Le fauchage-andainage a abaissé significativement le taux d'humidité des sites concernés.

La variabilité de résultats d'un site à l'autre est très importante : entre 5,4 et 24 q/ha toutes variétés confondues et une moyenne de 12,3 q/ha pour l'ensemble des sites. À Kerguénennec, la variabilité est également trop importante pour pouvoir conclure à un effet de la variété ou de la densité sur le rendement [fig. 2]. La densité plus faible n'a pas généré de perte de rendement. La variété Korona semble être la plus régulière sur cet essai. Sur tous les sites, Korona et Kora ont été récoltées en surmaturité, ce qui a pu pénaliser leur rendement.

Les essais de cette année montrent que Zita a un comportement similaire à La Harpe, et Kora et Korona sont les variétés les plus différentes du témoin par leur précocité et leur hauteur. Le choix de la variété se fera plutôt en fonction de votre contexte — risque de verse, secteur tardif, double culture... — et de votre débouché. La Harpe est la seule variété autorisée pour la production de farine IGP.

Coralline Houise

coralline.houise@bretagne.chambagri.fr



LES ESSAIS 2024

Les résultats des variétés Zita et Zirka :

<https://tinyurl.com/SERESAF2024>

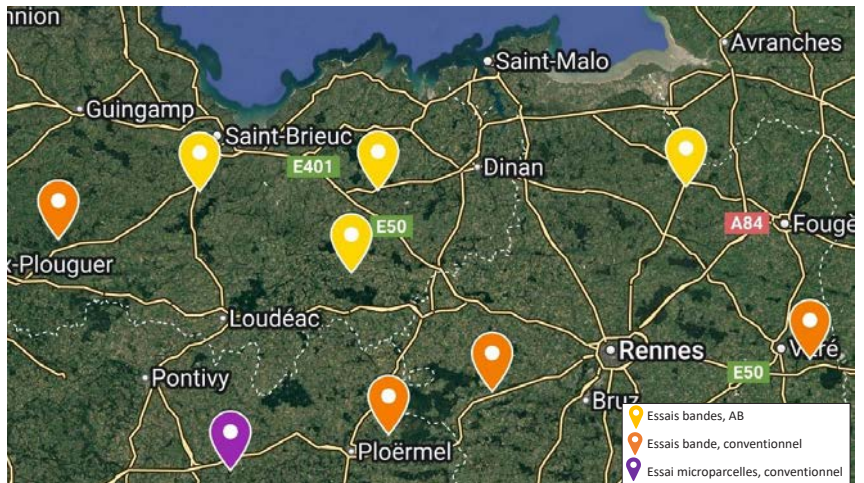


Figure 1 - Localisation des essais Sérésaf 2025.



Le projet Sérésaf

Les essais de 2024 et 2025 sont menés dans le cadre du projet Sérésaf (Sécuriser la conduite et la récolte du sarrasin en Bretagne : un enjeu de filière), financé par la Région Bretagne. Les réflexions sont menées avec les semenciers et les collecteurs. L'enjeu est de comprendre comment se comportent les variétés plus récentes — généralement originaires des pays de l'Est — dans le contexte pédoclimatique breton et d'identifier des leviers permettant une

récolte du sarrasin mieux maîtrisée pour obtenir un blé noir de meilleure qualité à la collecte. Une enquête de pratique a également été réalisée auprès de producteurs de sarrasin de toute la Bretagne afin d'identifier les principaux points de blocage rencontrés et les leviers mobilisables.

Le projet est reconduit pour trois ans, ce qui permettra de consolider les premières conclusions en expérimentant dans des années climatiques différentes.

moyenne par variété pour chaque densité de semis (gr/m²)

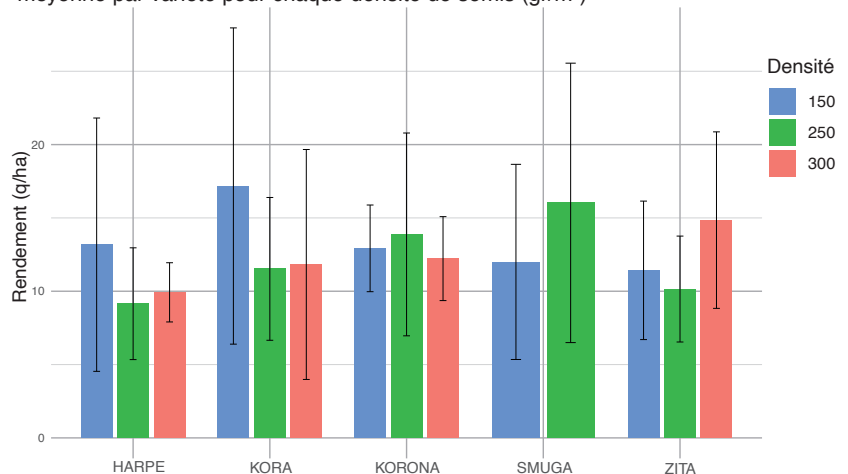


Figure 2 - Rendement du sarrasin 2025, station de Kerguénennec (essai Sérésaf).

Avec les agriculteurs du Groupe Dephy 22

UNE CONDUITE DU COLZA ÉCONOME ET RENTABLE

Depuis plusieurs années, les membres du groupe Dephy 22 produisent du colza avec peu ou pas d'intrants de synthèse. Bilan gagnant sur rendement, marge, travail, et aussi impacts santé et environnement !

Une bonne couverture du sol par le colza avec des plantes compagnes, semée fin août.

Au sein du groupe Dephy, les 12 agriculteurs explorent des solutions pour réduire les phytos sur leurs cultures, accompagnés par une conseillère agronomie de la Chambre d'agriculture. Intégrer des cultures bas intrants fait partie des solutions testées. Chez la plupart, le colza est conduit avec peu d'interventions du semis à la récolte. Le colza diversifie la rotation en offrant un rendement et une marge attractifs.

UN COLZA ROBUSTE SANS HERBICIDE

Clé de la réussite, le semis fin août assure au colza un démarrage vigoureux qui lui permet de couvrir rapidement le sol. En complément, pour remplacer l'herbicide, la majorité du groupe associe dans le semoir des plantes compagnes, tel qu'un mélange de légumineuses autour de 10 kg/ha. Leur développement rapide améliore la couverture du sol [photo].

Autre avantage, la restitution d'azote par les légumineuses en fin d'hiver — détruites par le gel ou leur fin de cycle — représente une potentielle économie d'engrais. L'un des agriculteurs a préféré opter pour le désherbage mécanique : il sème son colza au semoir à maïs en interrang de 75 cm, puis réalise 1 ou 2 binages dès que possible en automne. Une pratique peu courante sur colza, mais efficace. Chez tous, un herbicide n'est appliqué qu'en cas de rattrapage si l'on constate une forte présence de graminées ou si un binage est impossible à cause d'un automne humide.

0 INSECTICIDE, C'EST POSSIBLE !

Semer tôt évite aussi les attaques d'altises à la levée. Le groupe a pu vérifier au fil des années que se passer d'insecticide en automne est possible si le colza est semé avant fin août. C'est aussi le cas au printemps : l'association d'une variété de colza à floraison plus précoce capte l'activité des meligèthes et réduit leurs dommages sur la variété principale. Une pratique sans insecticide réduit l'exposition de l'applicateur, des pollinisateurs et autres insectes présents dans l'environnement.

SE PASSER DE FONGICIDE ?

Plusieurs membres du groupe font même l'impasse sur les fongicides, conduisant leur colza en 0 phyto. L'innovation variétale permettra probablement dans quelques années de disposer de variétés productives et plus

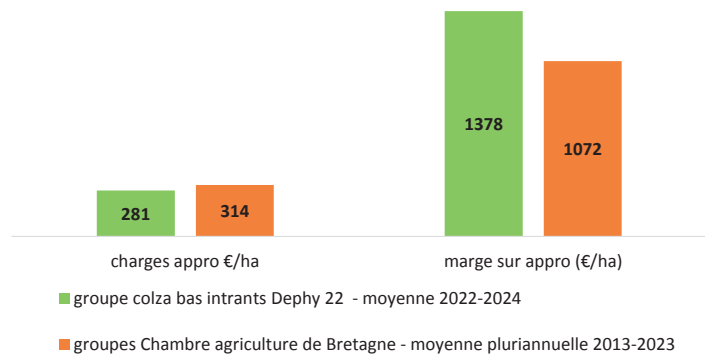
tolérantes aux principales maladies, de quoi sécuriser et généraliser cette pratique chez un maximum de producteurs ?

UNE CONDUITE SIMPLIFIÉE

Si ces pratiques d'abord testées par les agriculteurs du groupe perdurent pour certains depuis plus de 10 ans, c'est qu'ils y trouvent des bénéfices ! Un semis facilité par l'ajout des plantes compagnes, peu ou pas d'interventions du semis à la récolte — gain de temps de travail remplacé par du suivi de culture — moins de coûts et d'impacts liés à l'usage des phytos, et surtout des rendements et des marges au moins équivalents à une conduite « classique ».

Frédérique Canno

Frederique.canno@bretagne.chambagri.fr



Graphique - Les charges du groupe Dephy 22 sont réduites et la marge améliorée par rapport à la moyenne des groupes de la Chambre d'agriculture de Bretagne.



EN SAVOIR PLUS

- Découvrir la page du groupe sur ecophytopic.fr :

<https://ecophytopic.fr/dephy/groupe-fermes-dephy-gc-ca-bzh-cotes-darmor22>

- Regarder la vidéo-témoignage sur les pratiques « colza bas intrants » dans le groupe :



75 % de phytos en moins

La comparaison des résultats économiques du groupe « Dephy 22 Chambre d'agriculture - bas intrants colza » avec d'autres réseaux bretons conforte ces agriculteurs dans leur démarche. Ils le constatent après plusieurs années de pratique, réduire les phytos ne dégrade pas leurs rendements (33 q/ha en moyenne), et les économies réalisées leur permettent de maintenir une marge au moins équivalente à la moyenne. La principale économie est réalisée sur le poste désherbage soit -70 €/ha par rapport à la pratique moyenne des groupes

Bretagne. La réduction des phytos se traduit par une réduction de 75 % de l'indicateur IFT (Indice de Fréquence de Traitement), qui traduit la pression de recours aux produits phytosanitaires. En revanche, l'ajout de semences de légumineuses au semis double le coût du poste « semences ». Le surcoût d'environ 70 €/ha vient contrebalancer l'économie réalisée sur les phytos. Une question en cours de réflexion dans le groupe Dephy, où le sarrasin est aussi testé cette année comme plante compagne...

Pour gagner du temps

UN CHIEN DE TROUPEAU

Un chien de conduite de troupeau vous apportera un gain de temps et de confort dans la manipulation de vos animaux, que ce soit dans votre quotidien pour le troupeau laitier ou plus ponctuellement pour le déplacement de vos génisses, ovins ou caprins.

La première chose à faire est de bien choisir son chien car c'est un partenaire qui va vous accompagner pendant plusieurs années et dont l'éducation va vous demander un certain temps. Il faudra ensuite préparer son arrivée : lui choisir un nom facile à prononcer ! Expliquer à votre entourage que ce n'est pas un animal de compagnie, lui préparer son « chez lui ».

Pour qu'il soit efficace et en tirer le meilleur, il est indispensable de l'éduquer, de lui apprendre l'obéissance. Il faudra être particulièrement vigilant à certaines périodes clés de la vie du chien. Au cours des 6 premiers mois, ce sera une éducation ludique. De 6 à 12 mois, vous lui apprendrez à obéir aux ordres de base. Autour des 9 mois d'âge, il va éprouver une

attraction envers les animaux. Vous pourrez alors démarrer son éducation au troupeau.

FORMATIONS « INITIATION » PUIS « PERFECTIONNEMENT »

Vous découvrirez les bases à l'occasion d'une formation initiation, qui peut être d'une durée variable, l'idéal étant 4 jours. Ces journées sont es-



La première journée de dressage à l'occasion d'une formation

Lénaig Danilo

pacées de plusieurs semaines, ce qui laisse le temps de mettre en pratique ce que vous venez d'apprendre. Vous pourrez suivre dans un second temps une formation de perfectionnement.

UNE ASSOCIATION PAR DÉPARTEMENT

Chaque département breton possède une association qui promeut le développement de l'utilisation du chien de troupeau : l'association des utilisateurs de chiens de troupeaux du Morbihan (AUCTM) et les associations Border Collie (ABC) en Côtes-d'Armor, Finistère et Ile-et-Vilaine.

Daniel Flohic

daniel.flohic@bretagne.chambagri.fr



Il faudra expliquer à votre entourage que le chien de troupeau n'est pas un animal de compagnie.



AVANT LA FORMATION

Visiter le site de la MSA : vous y trouverez plusieurs vidéos qui vous prodigueront des conseils pour bien choisir votre chien, pour bien le loger, pour instaurer une relation de confiance, pour travailler avec votre chien en fonction de votre production...

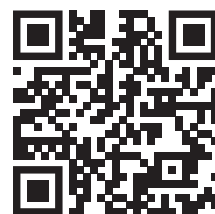
<https://tinyurl.com/2ktxkjb5>



Démarrer par un chien virtuel!

Pour vous qui n'avez pas encore de chien, l'Institut de l'élevage et la MSA Auvergne ont imaginé un outil de réalité virtuelle, ludique et pédagogique, pour vous faire comprendre le fonctionnement du chien de conduite de troupeau et faciliter la transmission des savoirs et savoir-faire indispensables à son utilisation. Il est conçu comme un jeu en 6 manches qui immerge l'utilisateur dans un environnement de dressage, avec des brebis et un chien à guider.

<https://tinyurl.com/yae25a5f>



Il faut bien choisir son chien car c'est un partenaire qui va vous accompagner pendant plusieurs années.



Formations

Des formations sont régulièrement proposées par la Chambre d'agriculture de Bretagne :

- Morbihan :
Daniel Flohic, 06 30 99 73 29
- Finistère :
Catherine Lucas, 06 73 66 69 47
- Côtes-d'Armor :
Ronan Abiven 06 33 29 14 69



Depuis 2022, la Chambre d'agriculture de Bretagne est partenaire du projet Basylic (Bâtir les systèmes laitiers biologiques de demain par la co-innovation) qui vise à répondre aux enjeux de la pérennisation de la filière.

Des enquêtes menées auprès des laitières, des experts, de la restauration hors domicile, de la grande distribution et des consommateurs révèlent des préoccupations majeures. Les acteurs de la filière soulignent les difficultés d'approvisionnement en fourrages, la diminution du nombre de livreurs de lait bio et les défis logistiques liés à la collecte. Ils pointent également une perte de sens du logo AB, devenu moins distinctif face à la multiplication d'autres démarches qui séduisent les consommateurs.

Les rencontres avec les consommateurs ont permis de mieux comprendre leur perception des produits laitiers bio. Bien que le label bio reste une référence, leur connaissance des pratiques réelles et de l'engagement du cahier des charges reste floue. Ils recherchent avant tout des produits concrets, bons et locaux, ce qui interroge sur l'adéquation entre l'offre actuelle et leurs attentes.

Basylic s'appuie sur la vision de tous les acteurs de la filière lait bio

PRENDRE EN COMPTE LA DIVERSITÉ

La filière laitière bio en France ne repose pas sur un modèle unique, mais sur une pluralité de systèmes d'élevage. Les solutions d'adaptation doivent être pensées en fonction des spécificités de chaque exploitation. Une typologie a été établie pour tester des changements de pratiques, en tenant compte de la localisation géographique (plaine ou montagne) et de la part de maïs dans l'alimentation animale. Tous les profils types mis en avant dans cette étude s'appuient sur l'herbe et la recherche d'autonomie, deux piliers essentiels pour l'avenir.

LES ÉLEVEURS ET LES ÉLEVEUSES

Entre octobre 2024 et février 2025, une centaine d'éleveurs et éleveuses laitiers bio ont participé à des réunions de groupes pour **imaginer le métier à l'horizon 2035**. Les résultats révèlent des profils variés,

reflétant à la fois les incertitudes de la filière et la résilience des producteurs. Leur objectif commun : rendre leurs fermes plus résilientes. Pour y parvenir, ils misent sur une meilleure valorisation de leurs produits, une maîtrise des charges, une diversification de la production et, parfois, des formes d'organisation collective pour rendre le métier plus attractif.

S'INSPIRER D'AUTRES FILIÈRES BIOLOGIQUES

Pour éclairer les enjeux de la filière lait bio, une étude comparative a été menée avec quatre autres filières biologiques : la viticulture, la filière porcine, le lait bio en Allemagne et le textile éthique. Chaque filière présente des spécificités en termes de positionnement face au conventionnel, de trajectoire de développement, de perception par les consommateurs et de stratégies de différenciation.

Ce regard croisé permet de dégager des enseignements précieux pour l'avenir du lait bio en France. Les filières étudiées offrent des pistes de réflexion sur l'adaptation des règles, l'évolution des aides, les attentes sociétales et les innovations techniques nécessaires. Ces éléments pourraient inspirer des solutions pour renforcer la compétitivité et la durabilité de la filière laitière bio française.

Claire Caraes et Romain Rétif

claire.caraes@bretagne.chambagri.fr

POUR EN SAVOIR PLUS

Retrouver les synthèses des enquêtes et des études :

- Le regard des acteurs sur la filière lait bio
- Des éleveurs et des éleveuses laitiers bio imaginent la ferme et le métier à l'horizon 2035
- Regards croisés sur des filières bio
- Panorama des fermes laitières biologiques en bovin lait

<https://idele.fr/basylic/publications>



Rencontre à Redon (35) d'éleveurs et d'éleveuses laitiers bio.



Le projet Basylic se poursuit en 2026

Une enquête auprès de 600 consommateurs analysera leurs habitudes d'achat, leur perception et leurs attentes envers les produits laitiers bio et envers les élevages en agriculture biologique.

Les 13 groupes d'éleveurs et d'éleveuses se réuniront pour échanger sur les pratiques d'élevage, intégrer les retours de la filière et des consommateurs, et identifier des solutions pour pérenniser les systèmes laitiers bio.

15 techniques jugées prioritaires par les éleveurs et éleveuses seront détaillées dans des fiches solutions, offrant des méthodes reproductibles et des outils

d'aide à la décision pour les élevages.

Des expérimentations se poursuivront dans les fermes expérimentales bio de Trévarez (Finistère) et Brémontier-Merval (Seine-Maritime) : diversification avec un atelier viande (vaches de réforme finies au pâturage, suivi d'un atelier bœufs-génisses croisés sur 24 mois), sécurisation du système fourrager face aux aléas climatiques (renouvellement des prairies avec travail superficiel du sol) et autonomie alimentaire hivernale (comparaison d'une ration 100 % enrubannée à une ration témoin à base d'ensilage d'herbe).



La station expérimentale de la Chambre d'agriculture de Bretagne située à Trévarez comprend un site bio où des essais financés par le projet Basylic sont menés.

Au travail

LE TÉLÉPHONE, ON EN PARLE ?

Le téléphone portable au boulot, facilitateur de communication ou frein au travail ?

Le téléphone fait partie de notre vie, il est indispensable. Mais rappelez-vous qu'il existe des inconvénients, probablement aussi nombreux que ses avantages : distraction, interruption, isolement, irritabilité... 4 managers sur 10 rapportent des difficultés au sein de leur équipe.

GÉRER SON USAGE AVEC LES SALARIÉS

En tant que manager, il est important de :

- Couper les notifications de mails, les réseaux sociaux... (hors alarmes) quand on est au travail : moins de charge mentale !
- Ne pas répondre quand vous êtes sur un temps d'échange avec votre salarié : une marque de respect et de reconnaissance pour l'autre.
- À la pause, éviter de regarder son téléphone : place aux vrais échanges !

LES BONNES PRATIQUES

Pour anticiper « l'arrivée de nouvelles générations hyperconnectées » :

- Ne pas interdire le téléphone portable, car le salarié est en situation de « travail isolé ». Le téléphone est un outil de travail et de protection.
- Fixer les règles dès le départ : par exemple, ne pas regarder ses notifications pendant le travail, pas d'écran pendant la conduite des engins, ne pas publier des photos de l'exploitation et des personnes sur les réseaux sociaux... L'enjeu n'est pas de bannir le téléphone, mais d'en faire un usage raisonné. En fixant un cadre clair et partagé, vous pourrez facilement préserver la communication, la sécurité et le bien-être de vos équipes.

Marie Couasnon

marie.couasnon@bretagne.chambagri.fr

LE CHIFFRE

DE 1 H 30 À 2 H

de productivité sont perdues en moyenne par salarié chaque jour à cause de l'usage du téléphone.

🔍 DÉFI EMPLOYEUR

Vous êtes agriculteur et employez des salariés, apprentis ou stagiaires ? D'octobre 2025 à juillet 2026, relevez le Défi Employeur avec la Chambre d'agriculture de Bretagne :

<https://tinyurl.com/defi-management>



Vincent Cazas

Bien-être animal

LES PRATIQUES ET LA PERCEPTION DES AVICULTEURS

La perception du bien-être animal varie aussi selon la production et l'espèce élevée.

Une enquête Itavi, menée en 2025 auprès de 17 aviculteurs de Bretagne et des Pays de la Loire, distingue quatre profils — technique, innovant, performant, familial — portant une vision spécifique du bien-être animal.

Chaque profil demande des approches et des outils adaptés pour accompagner l'amélioration du bien-être des volailles, tout en répondant aux attentes des éleveurs.

Éleveur technique : pragmatique et sensible aux données, il valorise rigueur, protocoles et indicateurs mesurables (croissance, santé, performances). Pour lui, le bien-être animal est un facteur de bon fonctionnement du système. Pour ce profil, un accompagnement efficace inclurait des outils de suivi intégrés aux indicateurs techniques existants, facilitant l'évaluation quotidienne et l'amélioration continue.

Éleveur innovant : curieux et ouvert au changement, il adapte ses pratiques pour améliorer la relation homme-animal et le bien-être, le considérant comme un levier durable et éthique. Pour partager et approfondir ses connaissances, il pourrait bénéficier de supports pratiques (vidéos, podcasts), de groupes d'échanges et de formations,

Des perceptions variées

et d'interactions avec des conseillers.

Éleveur performant : centré sur la productivité et la rentabilité, il voit le bien-être animal comme un paramètre à maîtriser pour soutenir les performances économiques. Pour identifier les leviers d'amélioration concrets, il privilégierait des outils pratiques, des données chiffrées et des visites de fermes performantes.

Éleveur familial : attache une forte valeur morale et relationnelle au bien-être animal, fondant son élevage sur le soin quotidien et la connaissance individuelle des animaux. Pour enrichir ses pratiques, il privilégierait le contact avec ses pairs et l'accès à des fiches synthétiques sur les besoins des volailles.

La perception du bien-être animal varie aussi selon la production et l'espèce élevée. Les éleveurs de poulets perçoivent souvent moins de besoins au quotidien chez leurs animaux. Les pintades et les dindes, plus actives et expressives, suscitent davantage d'empathie. Comprendre ces différences et les capacités cognitives des volailles peut aider les éleveurs à mieux répondre aux besoins comportementaux.

Rozenn Le Guennic

rozenn.leguennic@bretagne.chambagri.fr



SE FORMER

Participez à la formation : « Être acteur du bien-être en production avicole : enjeux et solutions techniques », présentée sur le site www.formation-agriculteurs.com

<https://tinyurl.com/formation6295>

CHARLES FOSSÉ

Lait et cultures de vente à Langon (Ille-et-Vilaine)

Charles Fossé et Olivier Blin ont un objectif commun : optimiser le temps de travail pour préserver l'équilibre personnel. Robotisation, délégation et autonomie guident aujourd'hui leurs choix techniques et humains.

« Je me suis installé en 2015 en reprenant la suite de ma mère, associé avec Olivier et un salarié. Dès le départ, nous avons fait un choix fort : placer l'organisation du travail au cœur de toutes nos décisions. Pour nous, un système performant doit avant tout être vivable.

PRIORISER LE TRAVAIL SUR L'ÉLEVAGE

Cette réflexion nous a conduits en 2017 à investir dans une stailation de 120 places et une salle de traite TPA 2x10 à sortie rapide. À l'époque, la main-d'œuvre était présente. Mais avec le départ de plusieurs salariés, il a fallu adapter notre stratégie. En 2024, la robotisation de la traite s'est imposée. Elle nous a permis de réduire fortement les

astreintes quotidiennes, en gagnant en souplesse, tout en conservant 1,3 UTH. L'exploitation compte désormais 259 ha de SAU. Nous élevons 90 vaches laitières Prim'Holstein et leur suite. Le système repose sur 100 ha de cultures de vente, 30 ha de maïs, 85 ha de prairies de fauche à base de légumineuses pures et 45 ha de prairies pâturées.

« Le temps libre se construit, il ne se subit pas »

L'ensemble des travaux des champs est délégué à la Cuma. C'est un choix assumé : le matériel de culture coûte cher et demande beaucoup d'entretien. La Cuma, composée à 75 % d'agriculteurs bio, correspond bien à nos besoins, tout comme l'ETA si nécessaire.

UNE ORGANISATION ADAPTÉE

Avec Olivier, nous avons les mêmes attentes en matière de temps de travail. Nous avons donc mis en place une organisation proche d'horaires de bureau, de 7 h à 18 h, avec deux heures de pause le midi. Du 1^{er} novembre au 1^{er} mars, nous nous autorisons quatre jours de travail par semaine. Les week-ends sont partagés avec les salariés. Nous prenons quatre semaines de vacances par an, dont trois l'été.

Après de nombreux changements, l'enjeu est désormais de stabiliser le système. Nous travaillons en priorité l'autonomie fourragère et alimentaire afin de sécuriser les stocks. L'objectif est d'atteindre 850 000 l de lait par an avec une centaine de vaches. La reprise récente de terres a aussi renforcé l'atelier cultures de vente, devenu un second atelier à part entière et une nouvelle source de motivation. »

Propos recueillis par Stéphane Boulent

stephane.boulent@bretagne.chambagri.fr



Charles avec le troupeau laitier.



LES 3 CONSEILS DE CHARLES

- Viser l'autonomie : en bio, fourrages, alimentation et rotations sont les clés de la stabilité économique et agronomique.
- Se fixer une organisation : la gestion du temps est aussi importante que la technique.
- Penser collectif : la Cuma est un vrai levier pour réduire les charges et sécuriser le travail.

Vaches laitières



Charles Fossé
Gaec des Vallons, Langon (35)
Enfin une météo sans pluie

« En ce début d'année, les fortes pluies ont saturé les sols et inondé certaines parcelles, retardant notamment le pâturage du colza fourrager par les laitières. Nous n'avons pu sortir les animaux que début mars. Couplé avec une période sans vèlage suite au passage de la FCO cet été, la production de lait qui était en retrait devrait bientôt augmenter. Début mars marque aussi l'arrivée de notre nouveau salarié, une opportunité de réorganiser le travail selon les compétences et la polyvalence de chacun. »

Stéphane Boulent

stephane.boulent@bretagne.chambagri.fr

Moutons et houblonnière



Anaïs Langlais et Antoine Floury
Brélidy (22)
Souffler avant la saison

« La saison a été bonne, malgré les conditions difficiles. Sur 2,2 t de houblon, 90 % sont déjà vendues, le reste va partir au fil de l'eau. Les moutons sont à l'herbe avec une petite complémentation, les prochains agneaux sont prêts à partir. Le début 2026 est plus calme. Un temps pour s'atteler à la comptabilité, ranger, réparer clôtures et matériels. Et en février, certains plants de houblons peu intéressants ont été arrachés au profit de nouveaux pour augmenter à terme les volumes. »

Sarah Bascou

sarah.bascou@bretagne.chambagri.fr

Maraîchage et brassiculture



Florian Tilly et Pierre-Jean Gougis
Plouguil (22)
Parés pour la nouvelle saison !

« En début d'année, nous avons planté les premières primeurs sous serre pour une reprise des ventes fin mars. C'est aussi le temps de la maintenance, des réparations et de l'amélioration des postes : automatisation de l'irrigation des semis dans la pépinière, installation de l'aspersion dans les serres, montage d'une serre de primeurs supplémentaire. Nous en profitons aussi pour nous former : fraisiers, couverts végétaux, analyse du prix de revient, et prendre des vacances avant mars. »

Sarah Bascou

sarah.bascou@bretagne.chambagri.fr

Légumes et grandes cultures



Nicolas Jourden
Taulé (29)
Un ressuyage attendu

« La période très humide de ces derniers mois ne favorise pas l'intervention précoce dans les champs. Les semis de printemps sont retardés pour les échalotes et le blé de printemps. Les reliquats sortie hiver sont faibles à cause des pluies. Concernant les choux-fleurs, on a du stock avec trois semaines d'avance sur les récoltes tandis que la consommation est ralentie. Niveau économique, on atteindra à peine le prix d'équilibre sur le chou. On a aussi les pois de conserve à semer dans quinze jours. »

Colette Quatrevaux

colette.quatrevaux@bretagne.chambagri.fr

Lait et grandes cultures



Aurélien Le Cadre
La Vraie-Croix (56)
La pluie retarde nos interventions

« Depuis mon installation, les vaches ne sont jamais aussi peu sorties au pâturage que cet hiver. Les animaux sortent depuis le 20 février mais on y va doucement pour ne pas abîmer. On n'est pas en retard sur le déprimage car on a bien pâturé jusqu'au 1^{er} janvier. Les stocks fourragers baissent quand même, on a besoin de 15 jours à 3 semaines de beau temps pour lancer l'affouragement en vert et les interventions sur cultures. Notamment les céréales et colzas ont souffert de l'humidité. »

Romain Rétif

romain.retif@bretagne.chambagri.fr

SUR LE WEB

Publications, actualités, formations, accompagnement



bretagne.chambres-agriculture.fr/me-faire-accompagner/produire-en-bio-et-conventionnel/produire-en-bio/

la FORMATION n'est plus une *OPTION*



Retrouvez

800 sessions de
FORMATION

près de chez vous,

que vous soyez

AGRICULTEUR
ou **SALARIÉ**

SCANNEZ
le **QR code**
pour accéder à notre
site formation



www.formation-agriculteurs.com



**CHAMBRE
D'AGRICULTURE**
BRETAGNE





Une unité de méthanisation avec un pont bascule.

L'agrément sanitaire en méthanisation

UNE NÉCESSITÉ QU'IL VAUT MIEUX ANTICIPER

Tout projet de méthanisation utilisant des effluents d'élevage ou autres sous-produits animaux (SPAn) doit disposer d'un agrément sanitaire dès la mise en service de l'installation.

L'exploitant doit adresser une demande initiale d'agrément ou, le cas échéant, de mise à jour, auprès de la Direction départementale de la protection des populations (DDPP). Le dossier comprend une description de l'installation (site, locaux, équipements...) et un plan de maîtrise sanitaire fondé sur l'analyse de risques. Cela exige de prendre en considération certaines contraintes dès la conception du site ou de l'acceptation d'un intrant : plan de circulation, ouvrages dédiés, zone de lavage, traçabilité...

La méthode vise à prévenir des risques de contamination par des pathogènes et à produire un digestat de bonne qualité sanitaire dont l'innocuité est vérifiée par analyses.

ÉVITER LES CONTAMINATIONS CROISÉES

L'installation doit disposer d'aménagements conformes et de matériels adaptés aux exigences sanitaires : locaux, équipements de manipulation, stockage. Ces dispositions permettent séparation des flux, marche en avant, hygiène, depuis la réception des matières à méthaniser jusqu'à la sortie du digestat pour

l'épandage. Cela peut inclure, suivant le type de SPAn utilisé, la nécessité d'un traitement préalable avant l'entrée dans le(s) digesteur(s) : pasteurisation-hygiénisation à 70 °C, pendant 1 heure, voire stérilisation sous pression pour certaines matières à risque.

SURVEILLER DE FAÇON CONTINUE

Lorsque l'agrément définitif est validé, le plan de maîtrise sanitaire devient un outil de suivi régulier, de traçabilité, autocontrôles et respect des conditions d'acceptation des matières à traiter. La qualité sanitaire des effluents d'élevage et des matières extérieures réceptionnées sera appréciée avant réception sur le site et vérifiée à la livraison. Ce contrôle passe par une bonne connaissance de la qualité des matières entrantes sur le site du fait de la vérification du bon état sanitaire des élevages fournissant leurs effluents, la classification réglementée des matières SPAn selon leur niveau de risque et les documents de contrôle qui y sont associés.

Stéphanie Sommier

stephanie.sommier@bretagne.chambagri.fr

LE CHIFFRE

60 %

En Bretagne (2023), les effluents d'élevage représentent 60 % des intrants en méthanisation pour moins de 10 % pour les autres SPAn (IAA, biodéchets).

EN SAVOIR PLUS

- Fiche AAMF : « Gérer le risque sanitaire en méthanisation collective agricole »

<https://tinyurl.com/aamf-sanitaire>

- Formation : « Gérer les contraintes réglementaires de son unité de méthanisation »

<https://tinyurl.com/sg5711>

Biodiversité

La Bretagne présente un patrimoine naturel remarquable

COMMENT S'Y RETROUVER DANS LES ZONAGES DE PROTECTION ?

La Bretagne compte de nombreux espaces remarquables constituant un patrimoine environnemental, et souvent culturel. Ils peuvent être inscrits dans différents types de zonages.

La biodiversité est certes présente partout en Bretagne, néanmoins, certaines zones sont exceptionnelles pour la richesse de leur faune et de leur flore : landes humides, prairies de marais, gîtes à chauves-souris, cours d'eau à mulettes... Pour les protéger, différents zonages existent, de portée réglementaire ou contractuelle.

PROTECTION FORTE ET MOINS FORTE

Les zones dites de « protection forte » sont composées de 11 Réserves naturelles régionales, de 6 Réserves nationales et des arrêtés de protection de biotope*. Elles représentent 0,58 % du territoire breton. Le Conseil régional pilote le dispositif des Réserves naturelles régionales. D'autres zonages tels Natura 2000* sont fondés sur une gestion contractuelle. La Bretagne compte aussi une surface importante en Espaces naturels sensibles, gérés par les Conseils départementaux.

ACCEPTABILITÉ DES PROJETS

Lors de la création d'un nouveau zonage ou de son extension, il est important d'associer la profession agricole. Par exemple, le Conseil régional a créé une Réserve naturelle régionale, portée par l'agglomération de Lamballe Terre et Mer, la ville de Lamballe-Armor et l'association VivArmor Nature. Les « Landes et bocage de la Poterie » sont essentiellement constituées de landes, de prairies, de mares et de bois abritant par exemple des tritons devenus rares.

Le projet vise, comme toute Réserve, à



L'élevage est présent dans la Réserve naturelle des Landes et bocage de la Poterie (Côtes-d'Armor).

Nicolas Dubois

consolider cet espace comme lieu privilégié pour la faune et la flore. Des règles strictes s'y appliquent concernant l'usage des sols et les pratiques. Il n'y a pas de parcelles en cultures dans le périmètre, la Chambre d'agriculture a réaffirmé qu'elles n'ont pas vocation à intégrer ces zonages. Certaines prairies y entrent, trois fermes sont concernées.

POUR S'Y RETROUVER

Zonages biodiversité, Directive nitrates, Aires d'alimentation de captages, ZSCE, etc., les zonages se superposent, avec leurs objectifs et leurs propres règles, de quoi se perdre ! Les élus de la Chambre d'agriculture ont demandé à l'État de travailler à une plateforme unique qui vous permette de connaître les obligations attachées à chaque parcelle.

Véronique Vincent

Veronique.vincent@bretagne.chambagri.fr

**Rendez-vous dans les prochains numéros du Mag pour parler des arrêtés de protection de biotope, zonages Natura 2000*

LE CHIFFRE

17

c'est le nombre de réserves naturelles en Bretagne



CARTOGRAPHIE

Consulter la carte des zonages biodiversité sur ce site geobretagne.fr

<https://tinyurl.com/267vj2dw>



Participez au webinaire RoboTrAE !

Pour des systèmes en traite robotisée plus durables

Vous vous interrogez sur l'efficacité des robots de traite, leur impact sur le pâturage, ou encore les coûts et gains associés ?

Pour répondre à ces questions, le projet RoboTrAE* a mené des enquêtes auprès de 240 exploitations !

RoboTrAE est un projet collaboratif visant à accompagner les éleveurs et les conseillers à concilier robot de traite et agroécologie. Grâce à des enquêtes, des analyses et des retours terrain, il propose des solutions adaptées pour des systèmes performants, durables et économes en ressources.

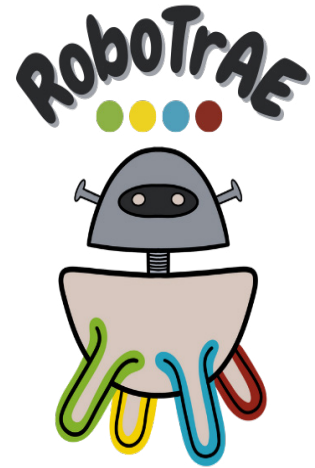
LUNDI 30 MARS 2026

De 13 h 30 à 14 h 30, vous pourrez découvrir à l'occasion d'une conférence en ligne participative différents supports du projet (fiches techniques, vidéo, témoignages...), écouter un exposé des principaux enseignements et ensuite échanger avec les experts.

Anne Briend et Amandine Mauger

anne.briend@bretagne.chambagri.fr

** Un projet porté par les Chambres d'agriculture, Alysé et l'Institut de l'élevage, qui bénéficie du soutien du Casdar (ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Souveraineté alimentaire).*



S'INSCRIRE À LA CONFÉRENCE

Utilisez l'adresse ci-contre pour recevoir le lien qui vous permettra de participer gratuitement à cette conférence en ligne :

<https://tinyurl.com/robotrae-30mars>

Groupe 30 000* Plouay et ses alentours (Morbihan)

Colza associé et nouvelle programmation

En octobre, le premier rendez-vous de la nouvelle programmation du groupe 30 000 de Plouay (Morbihan), composé d'une dizaine d'agriculteurs du territoire, a eu lieu à Cléguer. Les discussions ont porté autour des actions 2026 et des stratégies de désherbage des céréales d'hiver.

ASSOCIÉ AVEC DU SARRASIN

La réunion s'est poursuivie par la visite d'une parcelle de colza d'un membre du groupe. Le colza a été semé associé à une culture étouffante dans le but de ne pas utiliser d'herbicides. Sur cette parcelle, le choix s'est porté sur le sarrasin, qui est un couvert gélif qui disparaîtra spontanément à la chute des températures. Sur cette parcelle,

nous avons pu constater une forte présence de hernie des crucifères. Cette maladie est causée par un champignon tellurique qui provoque de grosses déformations sur les racines (galles) qui empêchent la plante de se nourrir et peut entraîner de très fortes pertes de rendement. Aucun moyen de lutte en culture n'existe pour cette maladie, les seuls leviers sont agronomiques avec en particulier l'allongement de la rotation.

Axel Marchand

axel.marchand@bretagne.chambagri.fr

**Des collectifs d'agriculteurs bretons s'engagent dans la réduction des usages de produits phytopharmaceutiques.*



LA HERNIE DES CRUCIFÈRES

<https://tinyurl.com/hernie-cruci>



VOUS SOUHAITEZ ACCOMPAGNER
L'AGRICULTURE DE DEMAIN ?

Rejoignez-nous !



Nous recrutons
en CDD, CDI et stages
dans des domaines variés :
agronomie, élevage, conseil en
entreprise, énergie, environnement...
ainsi que dans les métiers supports.

**Ici
nous cultivons
plus d'un métier !**



recrutement@bretagne.chambagri.fr



Mon#Métier
Ma#Passion

PROagri
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN



Déclaration PAC 2026

à partir de 160 € HT

L'expertise de votre conseiller PAC, pour optimiser et sécuriser vos aides...



**Demandez un conseil individuel
réalisé par un conseiller spécialisé**



Bénéficiez de nos avantages :

- **Sérénité** pour la réalisation d'un dossier aux impacts financiers importants
- Gain de **temps**
- Un **prix** avantageux
- Un service de **qualité, indépendant et sécurisé**

**PRENEZ RDV DÈS MAINTENANT : bretagne.chambres-agriculture.fr
pac@bretagne.chambagri.fr ou au 06 85 93 50 73**

ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO...



Stéphane Boulent
Conseiller et chargé d'études
production laitière AB
stephane.boulent@
bretagne.chambagri.fr
page **28**



Christine Braud
Coordnatrice EDE-CFE 56
christine.braud@
bretagne.chambagri.fr
page **4**



Roger Hérisset
Rédacteur en chef
Chargé de mission
de diffusion et transfert
le-mag@
bretagne.chambagri.fr



Frédérique Canno
Conseillère protection
des cultures et biodiversité
frederique.canno@
bretagne.chambagri.fr
page **20**



Claire Caraës
Chargée d'études
en production laitière AB
claire.caraes@
bretagne.chambagri.fr
page **24**



Olivier Carvin
Chargé de mission
économie-emploi
olivier.carvin@
bretagne.chambagri.fr
page **10**



Marie Couasnon
Chargée d'études
en alimentation porcine
marie.couasnon@
bretagne.chambagri.fr
page **26**



Caroline Denechau
Conseillère relations
humaines
caroline.denechau@
bretagne.chambagri.fr
page **7**



Constance Drique
Chargée d'études
élevage porc
constance.drique@
bretagne.chambagri.fr
Dossier



Daniel Flohic
Conseiller spécialisé
en production laitière
daniel.flohic@
bretagne.chambagri.fr
page **22**



Carole Gringoire
Chargé d'animation
territoriale Carhaix/Rostrenen
carole.gringoire@
bretagne.chambagri.fr
Dossier



Coralline Houise
Conseillère en agronomie
et agrobiologie
coralline.houise@
bretagne.chambagri.fr
page **18**



Emmanuelle Le Diouris
Chargée d'animation
Territoire Centre 29
emmanuelle.ledouris@
bretagne.chambagri.fr
page **5**



Rozenn Le Guennic
Chargé de mission aviculture
rozenn.leguennic@
bretagne.chambagri.fr
page **27**



Denis Lebossé
Station de Kerguéhennec
denis.lebosse@
bretagne.chambagri.fr
page **4**



Gwénola Lesné
Juriste
gwenola.lesne@
bretagne.chambagri.fr
page **7**



Axel Marchand
Conseiller agronomie
et bassins versants
axel.marchand@
bretagne.chambagri.fr
page **33**



Pascal Poudenx
Conseiller spécialisé énergie
- expert photovoltaïque
pascal.poudenx@
bretagne.chambagri.fr
Dossier



Stéphanie Ramboasolo
Équipe conseil stratégique
entreprises en difficultés
stephanie.ramboasolo@
bretagne.chambagri.fr
page **6**



Romain Rétif
Conseiller
production laitière
romain.retif@
bretagne.chambagri.fr
page **8**



Christelle Samson
Conseillère agronomie
et bassins versants
christelle.samson@
bretagne.chambagri.fr
Dossier



Stéphanie Sommier
Chargé d'études énergie-climat
et méthanisation
stephanie.sommier@
bretagne.chambagri.fr
page **31**



Morgane Talidec
Conseillère circuits-courts
- agritourisme
morgane.talidec@
bretagne.chambagri.fr
page **6**



Véronique Vincent
Chargée de missions
biodiversité et protection
phytosanitaire
veronique.vincent@
bretagne.chambagri.fr
page **32**

**RENDEZ-VOUS
LE 17 AVRIL
pour le prochain
numéro du mag !**

PACK CONSEIL AGROCULTURES

Envie de **conseils indépendants**,
d'optimiser vos intrants et **d'augmenter vos marges** ?



Bénéficiez d'un accompagnement technique de votre conseiller expert sur toute l'année :

- Conseil et suivi technique personnalisés et adaptés
- Relation de proximité et de confiance
- Conseils sur mesure pour répondre au défi de demain
- Respect des obligations réglementaires
- Optimisation des intrants
- Gain jusqu'à 120 €/ha sur les charges opérationnelles

Échanger, innover, partager vos réussites en groupe,
pour avoir un **temps d'avance**